

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE  
SEANCE VENDREDI 19 DECEMBRE 2025**

<b>CONSEILLERS MUNICIPAUX :</b>	
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	11
Procurations :	3
Absent :	1

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

**Présents :** BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BEILLA-PANTEL Emilie, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, PAGES Anne, PARENT Philippe, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

**Présents par procuration :** SOULIER Anne à TREBUCHON Géraldine, GOEURY Béatrice à BEILLA-PANTEL Emilie, RODIER Sylvain à BRUNET Jean-Marie.

**Absent :** Madame DOMEIZEL Emilie

**Secrétaire de séance :** Madame CONSTANT Sandrine

**9 - OBJET : ALLOTISSEMENT DES TERRES A VOCATION AGRICOLE OU PASTORALE DE LA SECTION DES COURSES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à la modification de l'allotissement des terres agricoles et pastorales de la section de commune des Courses pour donner suite à la cessation d'activité de Monsieur Marcel NEGRON.

Monsieur le Maire informe qu'il va demander à la Safer Occitanie de résilier son bail au 31 décembre 2025.

Monsieur le Maire va demander à la Safer Occitanie d'établir des avenants aux baux en cours, toutes les autres conditions de ces derniers restent inchangées.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à sa réalisation.

Le Maire,

Samuel SOULIER

